

Le transport routier est régi par un cadre contractuel et différentes réglementations techniques et sociales dont la Réglementation Sociale Européenne qui garantit le respect des temps de travail des chauffeurs routiers, au sein de l'Union Européenne. Le non-respect de ces réglementations représente un risque financier et pénal pour l'entreprise contrevenante. Lors de cette formation DIALOGIS vous propose de vous présenter les différents points à respecter ainsi que les sanctions encourues en cas de non-respect.

Fiche programme

- Voir notre [fiche programme en ligne](#).

Objectif(s) de formation

- Comprendre les enjeux du contrat de transport routier
- Maîtriser la réglementation sociale Européenne
- Identifier les normes techniques des véhicules
- Anticiper les contraintes environnementales

Objectif(s) pédagogique(s)

- Expliquer les enjeux du contrat de transport routier
- Mettre en œuvre la réglementation sociale européenne
- Distinguer les normes techniques des véhicules
- Décrire les contraintes environnementales.

Modularisation des parcours de formation

- Sans objet.

Durée

- 2 jours – 14 h.
Une journée de formation dure 7 heures en moyenne.

Dates

- Voir les dates sur la [fiche programme en ligne](#).

Lieu

- Sur l'un de nos centres ou en distanciel: voir nos centres sur la [fiche programme en ligne](#).
Dans le cadre d'une formation réalisée dans nos locaux, une formation aux risques est mise en œuvre (en référence aux articles L4141-1 à 3 du code du travail).

Public visé

Responsable et collaborateur d'un service exploitation transport routier, Responsables expéditions et ADV, Acheteur transport, Gestionnaire de transport

Prérequis

- Prérequis apprenants : aucun
- Prérequis techniques et organisationnels : aucun

Matériel(s) pédagogique(s)

- Le formateur Dialogis utilisera un vidéo projecteur, un tableau blanc et/ou tableau papier, dans une salle adaptée à la formation.

Accessibilité :

- Dialogis se tient à la disposition des personnes en situation de handicap afin d'étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s), et le cas échéant les orientera vers les structures adéquates.

Modalités de sélection des apprenants

- Les apprenants sont sélectionnés, selon les prérequis énoncés, par le commanditaire de la formation.

Intervenant(s)

- Formateur expert en Transport.

Méthode(s) pédagogique(s)

- Le formateur Dialogis s'appuiera sur un diaporama, des exercices et cas pratiques. Il pourra utiliser une approche déductive ou inductive en fonction du niveau des apprenants, et favorisera les échanges en illustrant les thématiques abordées par des cas réels issus de son expérience et celle des apprenants.

Support(s) pédagogique(s)

- Les supports de formation seront remis aux apprenants à l'issue de la formation sous format électronique. Chaque diapositive est numérotée ; les apprenants pourront donc noter des commentaires ou échanges réalisés pendant la formation en se référant au numéro de la diapositive concernée.

Dispositif d'évaluation

- Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques :
 - Evaluation formative (en cours de formation),
 - Evaluation sommative en fin de formation sous forme de QCM.
- Evaluation de l'action de formation :
 - Une évaluation à chaud est conduite afin de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des apprenants,
 - Une évaluation à froid peut être conduite si prévue au cahier des charges.

Validation

- Cette formation donnera lieu à la remise d'une attestation de présence reprenant les résultats de l'évaluation des acquis.

Offre tarifaire

- Tarif disponible sur simple demande à contact@dialogis.fr

Conditions Générales de Vente

- Communiquées avec l'offre tarifaire.

Formation dispensée en français

- 1. L'accès au marché du transport routier**
 - Le transport pour compte propre et compte d'autrui
 - L'accès à la profession du transport public
 - Les titres d'exploitation du transporteur
 - Le rôle du gestionnaire de transport
 - Le rôle prépondérant de la DREAL

- 2. L'environnement juridique du transport routier**
 - La loi d'orientation du transport intérieur
 - Les différents contrats types
 - Le caractère supplétif du contrat type
 - La formation du contrat de transport
 - La commission de transport
 - Le rôle incontournable de la sous-traitance
 - La location avec ou sans conducteur
 - La convention CMR

- 3. S'appropriier le contrat type général**
 - Les informations à fournir au transporteur
 - Les opérations de chargement et de déchargement
 - Les temps d'attentes
 - Le délai de paiement
 - Calcul de la variation de carburant
 - Cas pratique
 - Les moyens de se faire payer pour le transporteur
 - Les formalités à la livraison en cas de litige : Cas pratique
 - La déclaration de valeur
 - Synthèse des obligations et droits des parties

- 4. La réglementation sociale européenne**
 - Le champ d'application
 - Les activités du conducteur
 - La conduite continue et fractionnée
 - Les temps de repos
 - Journalier
 - Hebdomadaire
 - Les catégories de conducteurs
 - La durée de travail du personnel roulant
 - Le travail de nuit
 - Les appareils de lecture et de contrôle
 - La conservation des données
 - Les risques et infractions à la RSE
 - Cas pratique : calcul de temps de conduite

- 5. Les normes techniques des poids lourds**
 - Les différents types de véhicules
 - Les dimensions et poids des véhicules
 - Calcul de la masse maximale autorisée et charge utile
 - La surcharge

- Cas pratique : calcul MMA et CU

- 6. Les règles de sécurité du transport routier**
 - Les restrictions de circulation
 - Les barrières de dégel
 - Les limitations de vitesse
 - Les équipements de sécurité
 - Le protocole de sécurité

- 7. Les normes environnementales dans le transport routier**
 - L'impact environnemental du transport routier
 - Le label objectif CO2
 - La communication de la quantité de CO2 émise
 - Le calcul des émissions de CO2
 - Les conséquences des lois environnementales
 - Les solutions alternatives
 - Cas pratique : calcul de l'émission de CO2

- 8. Plan d'actions**

- 9. Evaluation finale des connaissances acquises**
 - Evaluation QCM (Questionnaire à Choix Multiples)

- 10. Conclusion**
 - Bilan et tour de table